



**Présents :**

Anne-Claire BOURGON, Gilles CONTOIS, Karine JULIEN, Pierre MANGEOLLE, Josiane ROESCH, François PERRIN, Jeanne VIRIAT, Jean-Marc FLEURENCE, Bernard GENAY, Bernard VAUTRIN, François GENAY, Christophe VAUTRIN, Philippe GILLES, Jean-Marie HUEBER, Fabrice JACQUOT, Sophie RATTIER.

**Excusés :**

Didier GAILLOT, Jean François VIRIAT, Françoise VUILLAUME, Gérard GEOFFROY

**1. FISAC**

Bernard GENAY présente les aides possibles au niveau du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce).

Il s'agit une aide de l'Etat pour les investissements réalisées par les acteurs économiques (entreprises ou collectivités).

**2 types d'intervention :**

• ***Individuelle :***

Aide aux investissements à hauteur de 30 % ou 40 %  
Pas besoin de contre partie financière locale  
Montant des investissements minimum = 10 000 € HT

• ***Collective***

Nécessité de regrouper au moins 5 dossiers  
Animation commerciale éligible  
Nécessité d'avoir une contre partie locale (l'état met 1 € si la collectivité met 1 €) : la collectivité peut être la Région Lorraine mais il est préférable que la collectivité porteuse apporte un financement propre.

M. GILLES de la CCI apporte les précisions suivantes :

- Les EARL ou les GAEC peuvent être éligibles s'ils sont inscrits au registre du commerce et pour le développement d'une activité commerciale
- Cas de la reprise du service de la poste par une commune : cela ne lui semble pas éligible sauf si le service « poste » est repris dans le cadre d'un commerce multiservices
- une opération collective est intéressante si les collectivités ont des projets de type « aménagement des commerces », ou si elles souhaitent mettre en place des animations commerciales. L'intérêt d'une opération collective porte sur l'animation engendrée et l'émulation que cela produit.
- L'Etat est vigilant à la distorsion de concurrence qu'une opération FISAC individuelle peut engendrer. Aussi, dans le cadre d'une opération individuelle, un commerce sollicitant une aide ne sera pas éligible s'il existe un commerce de même type dans la même commune. Dans une opération collective, cette règle n'est pas appliquée.
- Aide a priori non éligible pour les entreprises en création (information à confirmer)

Compte-tenu des éléments fournis, le groupe de travail propose de ne pas intégrer de démarche collective mais d'informer les entreprises du territoire qu'une aide est possible de façon individuelle.

## **2. Action 2009-2010**

Bernard GENAY informe que suite au salon des métiers tenu à Mattexey en mai dernier, un questionnaire a été transmis aux entreprises participantes. Seulement 5 réponses ont été reçues. Majoritairement, les personnes ont répondu que cette opération pouvait être organisée tous les 2 ans.

### **❖ Graine de paysage**

Cela rejoint la proposition du groupe qui s'était positionné sur l'alternance entre un salon des métiers et l'opération « **graine de paysage** ».

Sophie RATTIER rappelle que l'opération « graines de paysage » doit valoriser un partenariat entre les agriculteurs, la collectivité et la chambre d'agriculture sur un projet de développement local.

Sur le territoire de la Mortagne, le projet mené par VDM Energie Verte répond à ces critères.

Le thème de l'énergie peut être central.

En complément de l'action de VDM Energie Verte, d'autres formes d'énergies renouvelables pourront être présentées telles que le photovoltaïque (plusieurs projets en cours sur le territoire : Xermaménil et Vallois).

### **❖ Collège**

La CCM participe aux activités de la classe de 3<sup>ème</sup> découverte professionnelle 3 heures du collège de Gerbéviller.

En 2008 : découverte de l'artisanat

En 2009 : découverte des métiers liés à l'agriculture

Pour 2009-2010, le groupe propose les idées suivantes :

- les professions libérales
- les métiers de l'environnement (eau et énergie)

## **3. Action autour de l'eau**

La CCM a souhaité mettre en avant un thème central pour l'année 2009-2010. Chaque groupe peut proposer des actions en lien avec ce thème. Pour 2009-2010, c'est le thème de l'eau qui a été proposé.

Si le collège est favorable au thème « découverte des métiers de l'environnement », cette action pourrait être rattachée au thème de l'eau.

Pierre MANGEOLLE propose comme titre à la fête de l'eau : « l'eau d'ici, l'eau de là »

## **4. Aides économiques**

**Nicolas BALLAND** (Mattexey) souhaite créer une entreprise de services (travaux bâtiment publics : location de pelle mécanique). Son stage à la chambre des métiers est réalisé. L'inscription au registre de la CMA est en cours. Cette activité nécessite l'acquisition d'une pelle et de matériel spécifique pour un coût total de 44 500 € HT. Il sollicite une aide régionale. Actuellement aucun document n'a été fourni à la CCM.

Philippe GILLES se renseigne sur l'éligibilité de cette demande au FISAC.

Le groupe de pilotage constitué pour donner des avis sur les aides économiques de la Région se réunira dès que le dossier sera complet.

**Anne Claire BOURGON** fait part de son projet de création d'un local pour la distribution de produits BIO. La SARL fermes vertes est un collectif de producteurs BIO qui distribue ses produits dans les fermes adhérentes. Les clients passent leur commande à la SARL et les produits sont déposés une fois par semaine dans les fermes relais où ils peuvent chercher leur commande. Ce système nécessite l'aménagement d'un local (chambre froide, réfrigérateur, signalétique).

Philippe GILLES se renseigne sur l'éligibilité de cette demande au FISAC.

Sophie RATTIER informe qu'une aide de la Région est possible à hauteur de 20 % (contacter Pascal ROL de la Chambre d'Agriculture pour monter le dossier).

## **5. Projet de zone d'activité départementale**

Bernard GENAY fait part du courrier de Michel BEAUMONT (Conseiller Général de Lunéville Sud) concernant un projet de zone industrielle d'intérêt départemental sur l'arrondissement de Lunéville. Il sollicite une délibération des différentes structures intercommunales permettant de valider cette idée auprès du Conseil Général et d'enclencher le processus de réflexion au sein des instances départementales.

Compte-tenu du peu d'information sur ce projet, le groupe de travail propose de rédiger un courrier soutenant cette idée. Une délibération pourra être prise ultérieurement à la vue de davantage de précisions.

## **6. Questions diverses**

### ***Rando'culture***

Jeanne VIRIAT souligne que ce point a été omis de l'ordre du jour.

La Rando'culture 2009 a réuni moins de monde que les autres éditions. Cela peut s'expliquer par les différentes animations organisées à cette même date (brocante de Gerbéviller notamment) et la communication limitée aux écoles. Le circuit était intéressant avec des interventions de qualité.

Le groupe souhaite réitérer cette animation en 2010, autour du thème de l'eau ou du devenir des céréales et solliciter un public plus large (pas uniquement les écoles).

**Prochaine réunion : le 19 octobre à 20h30 à Remenoville**